

LA PÉPINIÈRE D'ENTREPRISES

Située au cœur de l'AGROCAMBUS, la pépinière d'entreprises constitue un outil particulièrement attractif pour les porteurs de projets et les créateurs d'entreprises.

Pourquoi intégrer la pépinière ?

Vous êtes porteur de projet ?

Vous avez créé votre activité depuis moins de 3 ans ?

La pépinière AGROLANDES constitue un réel accélérateur de votre développement. Bénéficiez d'infrastructures modernes, d'un suivi privilégié et d'un accès à un réseau de partenaires financiers, institutionnels et techniques.

Bénéficiez de l'accompagnement du GIP

Afin de démarrer votre activité dans les meilleures conditions, notre équipe vous offre une multitude de services pour faciliter vos démarches :

- auprès des organismes et des institutions (formalités, aides, financements, ...)
- à l'amorçage de votre projet (suivi)
- sous la forme d'un mentorat via un réseau de chefs d'entreprises

Disposez d'infrastructures adaptées

- 18 bureaux équipés de 22 m² (téléphone, réseau IT, WIFI)
- 8 ateliers de 50 m² comprenant un bureau attenant de 10m²
- Espace polyvalent de 150 m² Cet espace peut se scinder en 3 salles de réunions pour vos événements professionnels
- 1 à 2 bureaux partagés
- 1 espace de détente et de restauration

& de services mutualisés

- Espace reprographie
- Internet & téléphonie
- Protection du site & nettoyage
- Domiciliation de votre entreprise
- Courrier

...

TARIFS hébergements & services*

	BUREAU 22m ²	ATELIER 50m ²	FORFAIT SERVICES
Année 1	191 € / mois soit 2 292 € / an	295 € / mois soit 3 540 € / an	150 € / mois
Année 2	204 € / mois soit 2 448 € / an	316 € / mois soit 3 792 € / an	
Année 3	218 € / mois soit 2 616 € / an	337 € / mois soit 4 044 € / an	
Année 4	231 € / mois soit 2 772 € / an	316 € / mois soit 4 296 € / an	
Année 5	252 € / mois soit 3 024 € / an	389 € / mois soit 4 668 € / an	

*les prix sont indiqués hors taxes

Forfait services

Le contenu du forfait prend en charge :

- Accueil et services de secrétariat
- Domiciliation légale de l'entreprise
- Accès Internet haut débit
- Accès au réseau téléphonique
- Accès aux salles de réunion de la pépinière d'entreprises
- Visio-conférence, service courrier, reprographie et fax
- Accès à des revues et publications professionnelles
- Entretien des locaux privatifs, communs et des espaces verts
- Signalétique individuelle dans le bâtiment et présence sur le site internet de Agrolandes
- Sécurisation et contrôle d'accès des locaux
- Parkings communs

Comment intégrer la pépinière ?

La pépinière d'entreprises s'adresse aux porteurs de projets et aux créateurs d'entreprises dans les domaines de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la chimie verte mais également dans les domaines transversaux à ces thématiques.

- 1 Étude de votre dossier de candidature par le GIP Agrolandes
- 2 Soumission de votre dossier au comité d'agrément
- 3 Validation de votre candidature et intégration dans la pépinière d'entreprises.

Nous contacter

GIP AGROLANDES
DÉVELOPPEMENT

+33 (0)5 54 07 11 10
contact@agrolandes.fr
www.agrolandes.fr

